

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette



Lettre de consultation

Paris, le 27 novembre 2008

*Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris la
Villette
144 av de Flandre
75019 Paris*

Référence du dossier : MAPA Impression -2008 juin
Personne en charge du dossier : Marc BEDARIDA
Nom : Marc BEDARIDA
Service : Editions de la Villette
Téléphone : 01 44 65 23 58
Télécopie : 01 44 65 23 28
Adresse Internet : editions@paris-lavillette.archi.fr

Madame, Monsieur

Le présent marché a pour objet le choix d'une imprimerie pour l'impression d'un ouvrage.

Vous trouverez ci-joint :

- ❑ Les conditions particulières et générales du marché

Si votre société est intéressée pour participer à cette mise en concurrence, nous vous remercions de bien vouloir compléter et retourner ce dossier composé de :

- ❑ Les conditions particulières complétées en les zones grisées, datée et signées par une personne dûment habilitée, en 2 exemplaires.
- ❑ Des références de prestations analogues

Votre réponse devra être envoyée à l'adresse suivante :

ENS d'Architecture de Paris la Villette
Service des éditions
MAPA – Impression
144 av de Flandre
75019 Paris

5 décembre 2008 (16 heures)

Tampon de l'école faisant foi

Le choix du titulaire de marché sera effectué en fonction des critères suivants :

<i>Critère 1 : parc de matériel, type de machine et réactivité</i>	<i>pondération : 10%</i>
<i>Critère 2 : références en matière d'édition d'architecture e td'art (impression et brochage) + échantillon de papier</i>	<i>pondération : 15%</i>
<i>Critère 3 : récupération et expédition des documents et épreuves par chronopost</i>	<i>pondération : 15%</i>
<i>Critère 4 : relecture des ozalides par correcteur interne</i>	<i>pondération : 10%</i>
<i>Critère 5 : tarifs</i>	<i>pondération : 50%</i>

Vous pouvez vous présenter seul ou en présentant un sous-traitant. L'ENS d'Architecture de Paris la Villette souhaite que la forme du groupement pour l'exécution du marché soit

Si vous souhaitez faire appel à un ou plusieurs sous-traitant, vous indiquerez :

- Le nom et les coordonnées du ou des sous-traitants
- La nature de la prestation sous-traitée
- Le montant de la prestation sous-traitée
- Les conditions de paiement du sous-traitant.

Si votre société remet une offre, le délai de validité de votre offre sera de 60 jours à compter de la date fixée pour l'envoi limite des offres. Le prix tel qu'il figure dans le marché ne pourra pas être modifié et votre société sera tenue d'assurer sa prestation dans les conditions définies dans le marché et dans votre proposition.

Il vous sera demandé, si votre société est retenue suite à cette mise en concurrence de produire dans un délai de 30 jours après réception de la décision par L'ENS d'Architecture de Paris la Villette :

une copie des certificats justifiant qu'il est à jour de ses cotisations fiscales et sociales ou une copie de l'imprimé DC7 (état annuel des certificats reçus). Ce document est téléchargeable sur le site du MINEGI : www.minefi.gouv.fr, rubrique « marchés publics »

1. une déclaration sur l'honneur établie à partir du modèle joint (attestation R 324-4 du code du travail)
2. si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet .

En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque membre du groupement, chaque co-traitant produira ces documents.

Pour tout renseignement technique, veuillez contacter :

Marc BEDARIDA par mail : marc.bedarida@paris-lavillette.archi.fr

Esther GAUTIER par mail : esther.gautier@paris-lavillette.archi.fr

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.